



uOttawa

**Commission permanente des affaires francophones
et des langues officielles**

Rapport annuel 2018-2019

Présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs
de l'Université d'Ottawa

Novembre 2019

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Membres	4
3.	Mandat	6
4.	Bilan des activités	8
5.	Autres activités d'appui à la francophonie.....	13
6.	Conclusion	14

1. Introduction

Aux membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles pour l'année 2018-2019.

Au cours la dernière année, les membres ont contribué à la réflexion entamée par la chargée de mission sur la francophonie, dans le cadre de la préparation du *Plan d'action sur la francophonie*. La Commission a exprimé son appui au plan d'action présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs, qui s'inscrit dans la mission fondamentale de l'Université d'Ottawa de promouvoir le développement et la vitalité de la francophonie en Ontario, au Canada et sur la scène internationale.

Par ailleurs, les membres ont examiné l'application de l'article 18 du *Règlement sur le bilinguisme*, qui concerne la langue de rédaction des travaux et des examens, et les façons d'en faire la promotion auprès des professeurs et des étudiants. Ils ont également discuté des efforts et des progrès réalisés en vue d'accroître l'offre de cours en français en sciences en en génie. Ils se sont aussi penchés sur le recrutement d'étudiants francophones et francophiles tant au Canada, qu'à l'international, et de son importance en lien avec à l'équilibre linguistique et au visage de la francophonie sur le campus. Dans le même ordre d'idées, ils ont discuté des défis et des avenues permettant de mieux appuyer les étudiants internationaux inscrits au programme de formation en enseignement. Ils ont aussi discuté de la question des cours à cote bilingue et du nouveau modèle qui a été développé par le groupe de travail chargé de cette question. Enfin, ils ont reçu un rapport sur l'évaluation de la qualité de la langue sur les sites Web de l'Université et sur l'approche proposée par les Services linguistiques pour en en améliorer le contrôle.

Le présent rapport témoigne de l'engagement et des efforts des différents intervenants de notre communauté universitaire qui nous ont appuyés dans la poursuite de nos objectifs institutionnels et de notre mission envers la francophonie et le bilinguisme. Au nom des coprésidents de la Commission permanente qui m'ont précédé, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la Commission permanente qui ont partagé leur expertise au cours de la dernière année et ont permis de faire avancer le dossier des affaires francophones et du bilinguisme à l'Université d'Ottawa. Merci de votre dévouement exemplaire et des conseils dont vous nous avez fait bénéficier.

Jill Scott

Provost et vice-rectrice aux affaires académiques

2. Membres

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles est composée de 19 membres. Voici la liste des membres pour 2018-2019 :

Noms	Catégories
David Graham*	Coprésident, provost et vice-recteur aux affaires académiques
Marc Joyal*	Coprésident, vice-recteur aux ressources
Jérémie Séror	Membre ou représentant du Bureau des gouverneurs
Claire Turenne-Sjolander	Vice-provost aux études supérieures et postdoctorales
Aline Germain-Rutherford	Vice-provost aux affaires académiques
Richard Barwell*	Doyen, Faculté d'éducation
Marie-Claude Thifault	Chaire de recherche sur la francophonie canadienne
François Chapleau	Membre du corps professoral – secteur des sciences
Guy Drouin	Membre du corps professoral – secteur des sciences
Isaac Nizigama	Membre du corps professoral – secteur des sciences humaines
Sophie Letouzé	Membre du personnel administratif
Wilbrod Leclerc	Membre du personnel à la retraite ou ancien
Michel Prévost	Membre du personnel à la retraite ou ancien
Mathieu Laflamme	Étudiant des cycles supérieurs
Raphaëlle Robidoux	Étudiante des cycles supérieurs
Maryse Piché Bénard*	Étudiante du premier cycle
Pamela Twagirayezu*	Étudiante du premier cycle
Cécile Planchon	Membre du corps professoral – secteur des sciences humaines
Daniel Hubert	Membre du personnel administratif

* Ces personnes ont terminé leur mandat en 2019.

Personnes-ressources

Jean-François Venne	Agent principal des politiques linguistiques
Roger Farley	Cadre en résidence, Institut des langues officielles et du bilinguisme
Rachel Ouellette	Cheffe de cabinet, Cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques

3. Mandat

Création

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a été créée le 4 février 2008 par la résolution du Sénat 2007-2008.50. Les attributions ont été modifiées par le Sénat le 12 avril 2010 (2009-2010.42) et le 18 janvier 2016 (2015-2016.25).

Statut

La Commission est un comité consultatif du Sénat. Son mandat est d'assurer la planification et la mise en oeuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement sa mission et son engagement envers la promotion et le développement de la culture française en Ontario. La Commission a également pour mandat de favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire dans les deux langues officielles.

Attributions

1. Assurer la mise en oeuvre des recommandations du plan de développement des programmes et services en français approuvé par le Sénat, l'évaluation annuelle des résultats et la planification du prochain plan quinquennal lié aux affaires francophones.
2. Établir, mettre en place et coordonner un mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives aux langues officielles dans les différents programmes et services.
3. Assurer la promotion, le suivi et l'application intégrale et uniforme du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*; faire une évaluation annuelle de l'application du *Règlement* dans les différents programmes et services.
4. Développer et mettre en oeuvre un plan d'action continu visant l'amélioration de l'équilibre linguistique au sein de la population étudiante.
5. Développer et mettre en oeuvre, en collaboration étroite avec les facultés, un plan d'action visant à améliorer l'offre des cours obligatoires en français et assurant que l'éventail des cours optionnels offerts en français soit élargi.
6. Étudier et appuyer la mise en oeuvre des plans facultaires visant à accroître les possibilités de formation pratique, clinique et les stages Coop dans des milieux francophones ou bilingues.
7. Évaluer les plans d'action annuels des facultés pour le développement de matériel pédagogique en français et recommander l'allocation des ressources appropriées.
8. Établir une table de concertation université-communauté et en consulter régulièrement les membres.
9. Surveiller l'application des procédures de contrôle de la qualité et du bilinguisme des communications écrites mises en place par les facultés et les services.

Composition

1. la provost et vice-rectrice aux affaires académiques, coprésidente

2. le vice-recteur aux ressources, coprésident
3. la vice-provost aux affaires académiques
4. la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales
5. 1 membre, nommé par le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs
6. 4 membres du corps professoral, dont 2 sont du secteur des sciences et 2 du secteur des sciences humaines, élus par le Sénat
7. 1 doyen ou directeur d'une unité scolaire, élu par le Sénat
8. 4 étudiants à temps complet, dont au moins un des cycles supérieurs et au moins un du premier cycle, élus par le Sénat
9. 2 membres du personnel de soutien, élus par le Sénat
10. 2 anciens ou membres du personnel à la retraite engagés dans la communauté, élus par le Sénat
11. 1 titulaire d'une chaire de la francophonie, nommé par le Comité exécutif du Sénat

Les mandats sont renouvelables. Afin d'assurer la continuité à la Commission, les renouvellements seront d'un an ou de deux ans.

Direction

1. Coprésidence : la provost et vice-rectrice aux affaires académiques et le vice-recteur aux ressources
2. Secrétaire : l'agent principal des politiques linguistiques

Réunions

La Commission se réunit au moins quatre (4) fois par année, sur convocation des coprésidents.

Présences aux réunions

Un membre qui est absent de trois (3) réunions consécutives perdra son statut de membre de la Commission permanente, et son poste sera comblé de façon intérimaire par la Commission jusqu'à la fin de son mandat.

Relations

La Commission fait rapport périodiquement de ses travaux au Sénat.

Quorum

La majorité des membres constitue le quorum.

Secrétariat

Le travail de secrétariat est assuré par le Cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques.

4. Bilan des activités

Les pages qui suivent présentent un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année, soit de septembre 2018 à juin 2019. La Commission permanente a tenu cinq réunions régulières au cours de cette période, soit le 4 octobre 2018, le 13 décembre 2018, le 5 février 2019, le 11 avril 2019 et le 6 juin 2019.

4.1 Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa

La chargée de mission du recteur pour la francophonie, la professeure Linda Cardinal, a rencontré les membres de la Commission à deux reprises au cours de l'automne 2018. En octobre, elle a présenté son mandat pour l'élaboration d'un plan d'action sur la francophonie. Pour l'appuyer, elle a mis sur pied un groupe de travail composé de professeurs, de membres du personnel administratif et d'étudiants. Le groupe de travail a examiné la gouvernance des affaires francophones, proposé des actions pour renforcer la présence du français sur le campus ainsi que des mesures afin de mieux faire connaître la mission francophone de l'Université auprès de ses différents publics cibles. En décembre 2018, la professeure Cardinal a présenté les conclusions de son rapport à la Commission. Le plan d'action propose de mettre en œuvre un ensemble de mesures structurantes et spécifiques, sur un horizon de trois ans. Les membres ont discuté des recommandations du rapport et ont fait part de leurs commentaires et suggestions.

4.2 Choix de la langue des examens

La Commission s'est penchée sur la question de l'utilisation de la langue officielle de son choix pour la rédaction des examens et des travaux, et ce, peu importe la langue dans laquelle les cours sont offerts. On a porté à son attention le fait que plusieurs étudiants et professeurs n'étaient pas bien informés de ce droit prévu à la clause 18 du *Règlement sur le bilinguisme*. En réponse à cette question, la vice-provost aux affaires académiques a sondé les vice-doyens aux études des facultés afin d'identifier les façons de mieux informer le corps professoral et les étudiants. Suite à cette consultation, elle a demandé que soit ajoutée une phrase dans les plans de cours afin de bien énoncer cette clause du *Règlement*. Les membres ont aussi suggéré d'effectuer des rappels annuels auprès des professeurs et des étudiants, par le biais de mentions dans l'horaire des examens et d'annonces sur les sites Web et les infolettres de l'Université à l'intention des étudiants et des professeurs.

4.3 Programmes en français à la Faculté des sciences et à la Faculté de génie

Le doyen de la Faculté des sciences, M. Louis Barriault, a présenté aux membres de la Commission l'état de la situation sur l'offre de programmes et de cours en français. Cette présentation se voulait un suivi à la recommandation 9 du plan d'action 2015-2020 de la Commission permanente, qui portait sur l'offre de cours en français au premier cycle dans les facultés de génie et des sciences. Le doyen a mentionné que les étudiants de la Faculté peuvent compléter tous les programmes dans les deux langues jusqu'à la troisième année du premier cycle. Il a présenté les défis et les opportunités sur les plans financiers et des ressources humaines, afin que tous les programmes de premier cycle soient offerts en français. Les membres ont encouragé le doyen à continuer ses efforts et ont suggéré de rappeler aux étudiants qu'ils peuvent aussi compléter leurs travaux et leurs examens dans la langue officielle de leur choix.

Le doyen de la Faculté de génie, M. Jacques Beauvais, est venu présenter aux membres de la Commission l'état de la situation quant à l'offre de programmes et de cours en français. Cette présentation donnait suite à la recommandation 9 du plan d'action 2015-2020 de la Commission permanente qui portait sur l'offre de cours en

français au premier cycle dans les facultés de génie et des sciences. Au cours de la période 2015-2018, le doyen a observé une légère croissance du nombre d'étudiants francophones au premier cycle et une légère décroissance aux études supérieures. Il a noté que les programmes en génie informatique, génie électrique, génie logiciel et génie biomédical connaissent une popularité croissante chez les francophones. Il a également présenté les activités de sensibilisation aux études en génie réalisées auprès des écoles secondaires de la région. Les membres ont encouragé le doyen à continuer ses efforts et ont suggéré de rappeler aux étudiants qu'ils peuvent aussi compléter leurs travaux et leurs examens dans la langue officielle de leur choix.

4.4 Gestion des effectifs et recrutement d'étudiants francophones

La Commission a continué de suivre les efforts de recrutement d'étudiants francophones et francophiles déployés par la Gestion des effectifs étudiants (GEÉ). Le directeur principal, recrutement, admissions et développement des marchés, monsieur Alain Malette, a brossé un portrait global de la situation et a fait un suivi concernant les activités mises de l'avant suite à la recommandation 10 du plan d'action 2015-2020 de la Commission permanente, qui portait sur le recrutement d'étudiants francophones aux études supérieures. Sur le plan de l'évolution des entrants au premier cycle, il a relevé une amélioration importante au cours des 10 dernières années chez les étudiants qui s'inscrivent en immersion, de même qu'une hausse marquée des étudiants internationaux. Par contre, au cours de la même période, on a observé un recul des inscriptions des étudiants canadiens. Bien que le nombre d'entrants francophones et francophiles ait augmenté pour atteindre 2 961 au premier cycle en 2018, l'augmentation du nombre d'entrants anglophones a été plus importante, ce qui résulte en une légère baisse de la proportion d'étudiants francophones inscrits qui se situait à 29,9% en 2018, tous cycles confondus. Les efforts de la GEÉ seront soutenus afin d'étendre la portée géographique et la diversité du recrutement, notamment au sein de l'Afrique francophone. De plus, en collaboration avec le Bureau international, la GEÉ compte bonifier les partenariats internationaux favorisant des initiatives telles que les passerelles et les doubles diplômes.

4.5 Cours à cote bilingue

La question des cours à cote bilingue a une fois de plus retenu l'attention des membres de la Commission. Le fait que certains de ces cours, bien qu'ils s'affichent comme étant bilingues, se déroulent plus souvent en anglais a été rapporté à la Commission à quelques reprises. La vice-provost aux affaires académiques, madame Aline Germain-Rutherford, a présenté les initiatives mise de l'avant par le *Groupe de travail sur les cours à cote bilingue*. Une définition commune a été élaborée, de même qu'un modèle progressif des compétences visées dans la seconde langue officielle. De plus, le Groupe de travail a suggéré des éléments à considérer dans la description d'un cours bilingue, afin de bien communiquer le fonctionnement et les objectifs pédagogiques. La prochaine étape comprendra une consultation auprès des facultés pour la mise en œuvre de ces recommandations.

4.6 Vérification de la qualité du français sur les sites Web

Dans le cadre de son plan d'action 2015-2020, la Commission a adopté la recommandation 15 qui proposait « Que la Direction générale des communications développe et mette en œuvre un mécanisme de vérification de la qualité de la langue pour les pages Web de l'Université ». En suivi à cette recommandation, la cheffe de cabinet de la vice-rectrice aux relations extérieures, madame Marie-Cline Renaud, a présenté une mise à jour du projet des Services linguistiques. Elle a rappelé les critères d'évaluation développés en consultation avec les membres de la Commission en 2017. Elle a expliqué que l'échantillonnage de vérification a été établi de façon non aléatoire en fonction des sites Web les plus fréquentés et parmi les autres types de contenus. Elle a noté que l'Université d'Ottawa compte 280 sites Web et plus de 1,8 million de pages sous le domaine uOttawa.ca. Le nombre de

visiteurs demeure stable à près de 1 million par mois. Les Services linguistiques produiront un rapport trimestriel de vérification à l'intention des services et unités scolaires, de même qu'un rapport annuel faisant état des progrès réalisés qui sera présenté à la Commission.

4.7 Langue et culture en formation professionnelle

La professeure de la Faculté d'éducation, Phyllis Dalley, a présenté aux membres de la Commission une analyse des données institutionnelles sur les enjeux de langue et de la culture au programme de formation à l'enseignement en français. La presque totalité des étudiants internationaux est inscrite au volet francophone du programme. Un nombre important de ces étudiants ont été refoulés de leurs stages en enseignement au sein d'écoles de langue française, en raison de défis académiques et culturels. Parmi ces défis, la chercheuse relève des différences culturelles, identitaires et linguistiques, de même que des besoins diversifiés en apprentissage et en encadrement des stages. La professeure Dalley a présenté plusieurs pistes de solutions et de recherche, dont une formation pour appuyer le corps professoral des écoles qui accueillent nos stagiaires, afin de répondre aux divers besoins interculturels et académiques. Les membres de la Commission suivront avec intérêt les travaux de la professeure Dalley.

4.8 Commentaires et suggestions sur la langue des services

Rappel du mécanisme en place

Le mécanisme de traitement des plaintes et des commentaires sur la langue des services a été mis en place en octobre 2008. Le processus est confidentiel. Les commentaires peuvent être faits par courriel, par la poste ou par téléphone. Voici les principales étapes du processus en place :

- 1) réception de la plainte ou du commentaire ;
- 2) envoi d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables ;
- 3) communication avec la personne ou le responsable du service visé pour l'informer du problème soulevé et en demander la rectification ;
- 4) suivis auprès de la personne ou du responsable du service visé jusqu'à ce que le problème ait été résolu ;
- 5) au besoin, suivi auprès de la personne qui a fait la plainte ou le commentaire pour l'informer des mesures prises pour résoudre le problème soulevé.

Le processus prévoit également que les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles peuvent intervenir directement dans les cas plus complexes qui ne sont pas réglés par le processus énoncé ci-dessus. Le processus prévoit aussi que la Commission permanente puisse être appelée à intervenir dans les cas plus complexes.

Des rapports de suivis sont soumis régulièrement aux membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

Commentaires et suggestions pour 2018-2019

Du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019, un total de 117 plaintes et commentaires au sujet de la langue des services ont été reçus. Ceci représente une augmentation significative par rapport à l'an dernier, résultant de la promotion plus active du mécanisme de plaintes, du lancement du mécanisme de commentaires uoSatisfaction, de même que de la visibilité des consultations et de l'annonce d'un nouveau plan d'action pour la francophonie. On peut classer les plaintes et commentaires reçus de la façon suivante :

Plaintes par catégories	
Bilinguisme	67
Qualité de la langue	17
Offre de cours	14
Enseignement	7
Ressources pédagogiques	5
Examens et travaux (choix de la langue)	2
Cours bilingues	1
Demandes d'information diverses	4

Plaintes par types de services reçus	
En personne	42
Par courriel	36
Affichage	11
Outils numériques en ligne	11
Site Web	8
Médias sociaux	4
Au téléphone	1

Plaintes par secteurs et facultés (≥ 3)	
Technologies de l'information	12
Services alimentaires et commerces	11
Faculté des arts	10
Secteur de la recherche	7
École Telfer	5
Service du logement	4
Service des sports	4
Faculté des sciences sociales	4
Service de santé (clinique)	3
Boutique du campus (librairie)	3
Vie communautaire	3
Service d'appui au succès scolaire	3
Faculté des sciences de la santé	3

Plaintes par types de plaignants	
Étudiant-e-s	56
Professeur-e-s	51
Personnel de soutien	5
Membres du public	5

Mesures entreprises

À la lumière des commentaires et suggestions reçus de la communauté universitaire, l'agent principal des politiques linguistiques et la cheffe de cabinet de la provost ont effectué les suivis nécessaires aux demandes de nature ponctuelle et identifié les enjeux ayant une composante systémique ou récurrente. Pour les plaintes ponctuelles, la plupart du temps un simple suivi auprès des services administratifs ou des unités scolaires concernés a été suffisant pour que les mesures correctives proposées soient mises en place.

En ce qui a trait aux questions systémiques, des discussions ont eu cours avec les directions concernées afin de bien comprendre les enjeux et d'identifier les options possibles pour les résoudre. Ce fut notamment le cas pour deux enjeux liés à la compréhension des politiques linguistiques de l'Université, soit les commentaires reçus au sujet de la langue du service offert par certains commerces sur le campus, de même que le bilinguisme de courriels internes envoyés à des groupes d'employés par d'autres employés. Une analyse des plaintes a révélé que plusieurs de ces situations visaient de nouveaux employés, ce qui a fait ressortir le besoin de mieux les informer des politiques linguistiques dès leur entrée en fonction. L'idée de développer une formation obligatoire en ligne est en cours de discussions avec les Ressources humaines.

Un deuxième enjeu systémique parmi les commentaires reçus, à nouveau cette année, a porté sur le bilinguisme de nouveaux outils technologiques qui sont offerts en ligne à l'intention des étudiants, des professeurs ou du personnel de soutien. À ce chapitre, les secteurs des Technologies de l'information, des Ressources humaines et du Registraire, ont travaillé de manière proactive à effectuer les changements demandés et, dans certains cas, à repenser les systèmes pour assurer un environnement numérique en français.

5. Autres activités d'appui à la francophonie

Au cours de l'année 2018-2019, les activités suivantes ont été pilotées par le cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques et celui de la vice-provost aux affaires académiques, en appui aux services en français :

5.1 Matériel pédagogique en français

Afin d'accroître la disponibilité d'ouvrages et de matériel pédagogique en français, un appel a été lancé à tous les professeurs afin de les inviter à soumettre des projets qui les aideraient à enrichir le contenu francophone de leurs cours. Cette année, 18 projets ont reçu du financement, totalisant plus de 140 000\$. Ces projets ont permis de produire du matériel pédagogique en français aux facultés des arts, de droit section Common Law, d'éducation, de génie, de médecine, de sciences, de sciences de la santé et des sciences sociales. Parmi le matériel produit, on retrouve des manuels de laboratoire, des études de cas, des vidéos et autres outils d'apprentissage en français pouvant être utilisés en salle de classe.

5.2 Activités de promotion et d'éducation

Au cours de l'automne 2018 et de l'hiver 2019, deux infolettres sur les activités offertes à la communauté francophone ont été distribuées aux membres de la Table de concertation Université-communautés de même qu'à une centaine d'autres organismes partenaires. De plus, des messages promotionnels sur la francophonie et le bilinguisme de même que sur le mécanisme de commentaires et suggestions ont été placés sur le portail étudiant uoZone, à deux reprises au cours de l'automne, à deux reprises au cours de l'hiver et à deux reprises au printemps. Le secteur de la Vie communautaire a quant à lui organisé plusieurs activités culturelles en français au cours de l'année, allant des célébrations franco-ontariennes en septembre, au mois de la francophonie en mars et divers autres événements à l'intention des francophones et des francophiles.

5.3 Cours à petits effectifs

Nous avons appuyé l'offre de 151 cours à petits effectifs en français (12 étudiants ou moins) dans les facultés d'accueil et professionnelles de l'Université afin de soutenir l'offre de cours en français. Ainsi, on a appuyé 60 cours à petits effectifs à la Faculté des arts, 7 à la Faculté de génie, 33 à la Faculté des sciences sociales, 2 à la Faculté des sciences de la santé, 29 à la Faculté des sciences, 10 en droit civil, 8 en Common Law et 2 à l'École de gestion Telfer.

5.4 Activités de maillage avec les écoles secondaires francophones

Plusieurs activités de maillage avec les écoles secondaires francophones de la région ont été réalisées afin de sensibiliser et d'inciter les élèves à poursuivre leurs études en français. Les facultés des arts, de génie, de gestion, de médecine, de sciences de la santé, des sciences et des sciences sociales ont mené 16 projets ciblés, pour un total de 170 000\$, avec des élèves francophones du secondaire. Ils sont allés à la rencontre des élèves dans leurs écoles ou les ont invités sur le campus afin de faire connaître les programmes et les carrières qui leur sont offerts. Plusieurs centaines d'élèves ont ainsi pris contact avec des membres de notre personnel administratif ou nos professeurs et ont eu un avant-goût des possibilités et des avantages d'étudier en français à l'Université d'Ottawa.

6. Conclusion

Au cours de la dernière année, la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a suivi et complété la mise en œuvre des recommandations qu'elle a présentées au Sénat et au Bureau des gouverneurs en 2015. Elle est aussi demeurée à l'affût des nouveaux enjeux et opportunités émergents pour la francophonie et le bilinguisme sur le campus, notamment l'accueil et l'appui des étudiants internationaux qui viennent renouveler et enrichir notre communauté universitaire.

Avec un regard tourné vers l'avenir, les membres ont contribué aux réflexions entourant la préparation du plan d'action 2019-2022 pour la francophonie à l'Université d'Ottawa. L'exercice de consultation et de planification mené dans le cadre de ces travaux permettra de bâtir sur les efforts passés de la Commission et d'insuffler une énergie nouvelle pour assurer la pérennité et le développement des programmes et services en français et du bilinguisme sur le campus. Dans l'année qui vient, la Commission appuiera la mise en œuvre des recommandations du plan d'action, continuera de veiller au développement de programmes et services en français et soutiendra nos efforts en lien avec le bilinguisme.